En vertu de l’article 243 de la *Loi canadienne sur la protection de l’environnement (1999)[[1]](#footnote-1),* le ministre de l’Environnement a renouvelé le mandat des personnes suivantes à la liste de réviseurs, pour qu’elles exercent leurs fonctions à titre inamovible pour un nouveau mandat de trois ans :

Jerry DeMarco, Toronto (Ontario)

Leslie Belloc-Pinder, Saskatoon (Saskatchewan)

Pamela Large-Moran, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

En vertu de l’article 244(1) de la *Loi canadienne sur la protection de l’environnement (1999)[[2]](#footnote-2)*, le ministre de l’Environnement a également renouvelé le mandat de M. Jerry DeMarco à titre de réviseur-chef.

Gatineau, le 1er mai 2020

Jonathan Wilkinson

Le ministre de l’[Environnement](https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique.html)

1. L.C. 1999, ch. 33 [↑](#footnote-ref-1)
2. L.C. 1999, ch. 33 [↑](#footnote-ref-2)